

Togo-secteur pétrolier / Procès en appel dans le présumé détournement de 500 milliards fcfa

IL FAUT ENCORE ATTENDRE DÉCEMBRE 2021

Page 4



Assurance maladie universelle au Togo

INCLURE LES EXCLUS!

Page 2

N° 738 du 20 octobre 2021 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité
Site: www.lemessenger-actu.com

OTR
Office Togolais des Recettes

du 1^{er} octobre au 15 décembre 2021

bénéficiez d'un abatement allant jusqu'à **40%** de la valeur en douane de vos VÉHICULES

20% sur les véhicules de tourisme de moins de 1500 cm³ immatriculés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021
20% sur les véhicules de tourisme de moins de 1500 cm³ immatriculés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020
20% sur les véhicules de tourisme de moins de 1500 cm³ immatriculés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019
10% sur les véhicules de tourisme de moins de 1500 cm³ immatriculés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018

www.otr.tg

Coopération Page 3

ERDOĞAN REÇU PAR FAURE

● UN MINI-SOMMET ENTRE LE LEADER TURC ET 3 CHEFS D'ETAT AFRICAINS DE LA SOUS-REGION

Le président Turc Recep Tayyip Erdoğan a été reçu hier 19 octobre 2021 par Faure Gnassingbé. Une rencontre qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux Etats. Il s'agit pour les autorités de Lomé de diversifier les sources d'investissements.

Selon le communiqué de la présidence de la république togolaise, c'est à l'invitation de Faure Gnassingbé qu'a eu lieu cette visite officielle du président Erdogan. Il s'agit de renforcer la coopération entre la Turquie et le Togo, notamment dans le domaine diplomatique, celui économique et celui commercial. Ce qu'a d'ailleurs affirmé quelques jours plus tôt, le président Turc, lorsqu'il a été interrogé sur cette le but de cette tournée africaine.

En effet, cette visite du numéro 1 Turc, vise à élever le volume commercial entre le Togo et la Turquie, volume jugé encore faible. Ankara mise précisément sur plusieurs atouts dont dispose Lomé :, à savoir, la bonne tendance de croissance économique enregistrée au cours des dernières années et envisagée pour les an-



nées à venir et ce malgré la crise liée au covid-19, ou encore la stabilité politique dans le pays. Il faut noter que la balance commerciale Togo-Turquie est largement

en défaveur de Lomé. En tout cas, c'est ce qu'indique le ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey, dans un entretien à l'agence officielle Anadolu...

TOUS À L'ÉCOLE
le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en **24h***



T BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boa.tg

Assurance maladie universelle au Togo

INCLURE LES EXCLUS!

C'est à l'unanimité des députés présents, que l'assemblée nationale du Togo a procédé le mardi 12 octobre dernier au vote du projet de loi instituant l'assurance maladie universelle au Togo. Cet acte, est une innovation majeure dans le système de gouvernance sociale au Togo.

Le vote de cette loi qui intervient au cours de la septième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année, s'est déroulé en présence de Messieurs Christian Trimua, ministre des Droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République; Gilbert Bawara, ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social; Mesdames Mamessilé Agba-Assih, ministre déléguée auprès du ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, chargée de l'accès universel aux soins, Myriam Dossou-d'Almeida, ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, tous présents en qualité de représentants du gouvernement.

Ainsi, l'adoption de l'assurance maladie universelle répond à un principe social cardinal énoncé à l'article premier de la Constitution togolaise qui dispose que la République togolaise est un État de droit social. La réforme législative opérée permet de passer du droit juridiquement affirmé à la santé au droit réellement exercé de se soigner.

L'intitulé de la loi adoptée est assez révélateur. Elle garantit l'accès de toutes les

couches de la population à des soins de santé de qualité, à travers un mécanisme de mutualisation des risques et de solidarité dans le financement, s'inscrivant de ce fait dans l'esprit de l'ODD 3 et des principes de la Convention n°102 sur la sécurité sociale, 1952 de l'Organisation internationale du travail (OIT) ratifiée par le Togo. En outre, elle institue un régime d'assistance médicale au profit des personnes se trouvant dans l'incapacité temporaire ou définitive de contribuer à l'assurance maladie obligatoire. Aussi, assure-t-elle la prévention de la maladie par l'éducation sanitaire de la population.

La ministre déléguée chargée de l'accès universel aux soins a exprimé les reconnaissances du gouvernement à l'endroit de la représentation nationale pour sa disponibilité sans cesse constante qui a permis d'étudier et d'adopter dans un cadre empreint de convivialité cette réforme sociale d'envergure.

« Pour la mise en œuvre de cette loi, nous adopterons une démarche progressive et collaborative toujours dans un esprit de cohésion et clarté avec toutes les parties prenantes, pour une intégration graduelle des diffé-

rentes couches de la population. C'est donc ensemble que nous ferons de ce projet une réalité quotidienne, notamment en participant massivement au programme national d'identification biométrique, en améliorant la gouvernance communautaire autour de notre offre de soins, en s'appropriant les outils qui seront déployés pour une couverture équitable de l'assurance maladie», a-t-elle rappelé.

L'assurance maladie universelle renforce l'inclusion sociale en prenant en charge les couches les plus défavorisées et ne laisse aucun Togolais pour compte.

« À travers la couverture maladie universelle, il ne s'agit pas de créer un régime minimum pour les exclus, mais d'inclure les exclus dans la couverture de tous. Aujourd'hui, la population togolaise reçoit une heureuse nouvelle. Le droit à l'assurance maladie universelle est désormais garanti à tous. Cette avancée notable illustre l'intérêt tout particulier que le Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé accorde à l'extension de la protection sociale au profit de toutes les couches de la population et, surtout, aux populations les plus démunies et vulnérables. Elle s'inscrit dans la



mise en œuvre de l'axe premier de la feuille de route du Gouvernement relatif au renforcement de l'inclusion et de l'harmonie sociale. Avec la couverture maladie universelle, notre pays se dote d'une législation qui témoigne de notre volonté collective d'agir en faveur de l'égalité des droits et de promotion de l'inclusion sociale », a indiqué Yawa Djigbodi Tségan, Présidente de l'Assemblée nationale.

Selon l'article 34 de la constitution togolaise « l'État reconnaît aux citoyens le droit à la santé. Il œuvre à le promouvoir ».

Désormais, dans l'application de la loi votée la population togolaise bénéficiera de soins santé de qualité à un coût abordable.

La présente de l'assemblée nationale fait remarquer que, cette loi, sur l'assurance maladie connaît fondamentalement une

évolution sur trois points. A savoir, l'instauration d'un nouveau système d'assurance maladie plus complète et globale prenant en compte toutes les couches de la population sur le seul critère de résidence indépendamment de l'activité professionnelle, l'établissement d'une affiliation et une déclaration à l'organisme de gestion dont les missions, organisation et attributions seront fixées par voie réglementaire et l'instauration d'un principe de prise en charge solidaire répartie entre l'organisme de gestion et l'assuré. Et sur ce dernier point, ajoute Yawa Tségan, « il est apparu important de renforcer la gouvernance et la régulation du système d'assurance maladie à travers la mise en place d'une agence nationale d'assurance maladie sociale ».

LM

2^{ème} session extraordinaire 2021 du parlement de la CEDEAO**LES RECOMMANDATIONS DU SÉMINAIRE SUR LES PROCESSUS ÉLECTORAUX EN AFRIQUE ADOPTÉES**

Les parlementaires de la CEDEAO en retraite à Winneba au Ghana, depuis le 11 octobre dernier ont entamé le lundi 18 octobre 2021, les travaux de la 2^{ème} Session extraordinaire de l'année. Session destinée à l'examen et adoption du projet de budget du Parlement au titre de l'exercice 2022. L'ardoise qui sera allouée à cette institution ne connaîtra aucune augmentation à préciser l'honorable Sidie Mohamed Tunis, Président du parlement de la CEDEAO à l'ouverture des travaux. La lettre de cadrage budgétaire publiée par le Président de la Commission de la CEDEAO souligne que la priorité sera accordée aux programmes ayant de grands impacts communautaires, à la lutte contre le covid -19 et les problèmes sécuritaires que vit la région.

A l'occasion de cette session, les parlementaires ont aussi adopté les recommandations du séminaire de haut niveau dont les travaux ont été clôturés samedi, après quatre jours

d'échanges avec les experts sur les voies et moyen de parvenir à des solutions durables garantissant le bon déroulement des processus électoraux et la bonne gouvernance démocratique en Afrique



de l'Ouest. On retiendra trois principales recommandations : « la révision du protocole de la CEDEAO sur la démocratie et

la bonne gouvernance dans la perspective de prohiber les différentes formes de manœuvres visant à se maintenir au

pouvoir au-delà des limites constitutionnelles ; l'accélération du proces-

Suite à la page 4

Coopération

ERDOĞAN REÇU PAR FAURE

● UN MINI-SOMMET ENTRE LE LEADER TURC ET 3 CHEFS D'ETAT AFRICAINS DE LA SOUS-REGION



... Entre 2017 et 2020, le Togo a importé pour 184 millions de dollars essentiellement du textile, de l'agroalimentaire et d'autres produits manufacturés. Au même moment, le Togo exportait des matières premières brutes pour 13 millions de dollars. Le déséquilibre est patent. Les autorités togolaises comptent sur la visite du président Erdogan à Lomé

financières et les réformes courageuses du climat des affaires peut-être une porte d'entrée naturelle pour le commerce et les investissements de la Turquie en Afrique", souligne Robert Dussey.

En d'autre terme, faire du Togo le hub des opérations économiques et commerciales de la Turquie en Afrique de l'Ouest.

C'est à la mi-journée d'hier

leader turc est accompagné d'une importante délégation d'une centaine de personnes, parmi lesquels des officiels, des opérateurs économiques et des investisseurs turcs.

La Turquie ambitionne devenir le premier partenaire commercial de l'Afrique.

Ainsi, les activités de la visite du président Erdogan ont été également élargies



pour amorcer un rééquilibrage. Pas forcément en exportant davantage, mais en attirant l'investissement ou en favorisant une implantation locale.

"Le Togo, de par sa position géographique stratégique, les avantages du port autonome de Lomé, la présence d'importantes institutions

mardi 19 octobre 2021 que le leader Turc a foulé le sol togolais. Il sera été accueilli à son arrivée sur le tarmac de l'aéroport international Gnassingbé Eyadema par son homologue Togolais, Faure Essozimna Gnassingbé.

Pour ce premier déplacement en terre togolaise, le

aux présidents burkinabè et libérien, Roch Marc Kaboré et George Weah qui sont arrivés un peu plus tôt à Lomé.

Sur la coopération entre Ankara et Lomé, des accords ont été signés entre les deux pays lors de cette visite. Le document-cadre a été scellé par les ministres

des affaires étrangères des deux pays, Robert Dussey pour le Togo et Mevlüt Çavuşoğlu pour la partie Turque. S'en suivit l'étape d'une conférence de presse des deux présidents. Très enthousiasmé par l'accueil qui lui a été réservé, le président turc n'a pas caché son émotion.

« J'ai promis en 2014 à mon cher ami à Ankara lors de mon investiture que je vais venir au Togo, j'ai respecté mon engagement et je suis là et je vais revenir encore et encore », a lancé d'entrée Mr Erdogan.

«Le Togo mérite des éloges dans le cadre de ses soutiens dans la lutte contre le terrorisme. Il a une position très stratégique dans la sous-région ouest-africaine. Nous voulons getter ensemble les bases d'une coopération bilatérale dans le secteur de la défense, de la

lutte contre le terrorisme, dans l'agriculture, dans l'éducation, le tourisme, dans l'industrie et le commerce... », a indiqué Erdogan

Pour Faure Gnassingbé, le rapprochement d'avec la Turquie s'est faite sur des bases bien précises.

« Nous savons tous que nous sommes dans une région qui est troublée et qui traverse des crises sécuritaires. Chaque pays cherche à se prémunir. Reconnaissant les capacités de l'industrie militaire de la Turquie, nous nous sommes rapprochés d'elle. Oui la défense et la sécurité sont une priorité pour nous. Les autres priorités sont les infrastructures, l'agro-industrie... », a laissé entendre le chef de l'Etat togolais.

LM & radiooreole.com

*Togo-secteur pétrolier /Procès en appel dans le présumé détournement de 500 milliards fcfa

IL FAUT ENCORE ATTENDRE DÉCEMBRE 2021

Le dossier dit Pétrolegate qui oppose la famille Adjakly et le confrère Ferdinand Ayité et son journal n'a pu connaître son dénouement le 14 octobre dernier comme c'était annoncé. La Cour d'appel a dû renvoyer le délibéré au 9 décembre 2021, soit environ 1 mois et demi encore. Un renvoi qui ne semble pas être du goût de la partie civile. Pour le Conseil de cette dernière, c'est du « dilatoire » qui serait servi par les prévenus qui « multiplient des arguments infondés pour retarder la confirmation de la condamnation en première instance ».

En effet, l'on se rappelle qu'en novembre 2020, en première instance, le Tribunal de première instance de première classe de Lomé, avait condamné le bi-hebdomadaire Alternative et son directeur à payer au Total 6 millions FCFA à Fabrice ADjakly, pour dommages et intérêts, pour diffamation. « ..Statuant publiquement, contradictoirement en matière correctionnelle et en premier ressort ; Rejette l'exception préjudicielle invoquée par les prévenus ; Sur l'action publique Déclare les prévenus coupables des faits de diffamation et de publication d'allégation ou d'imputation qualifiée de diffamation à eux respectivement reprochés ; En répression et vu les dispositions des articles 160 alinéa2 et 163 du code de la presse et de la communication, les condamne : . Ferdinand AYITE à 2.000.000 FCFA d'amende, . Journal « L'ALTERNATIVE » à 2.000.000 FCFA d'amende ; Fixe au maximum-la durée

de la contrainte par corps ; Sur l'action civile, En la forme, Reçoit la constitution de partie civile de Monsieur Fabrice Affatsawo ADJAKLY, régulière ;Au fond : Condamne solidairement Monsieur Ferdinand AYITE et le journal « L'ALTERNATIVE » à payer à la partie civile la somme de 2.000.000 FCFA au titre de son préjudice moral subi ; Ordonne aux prévenus la publication de l'intégralité du présent jugement sur le site internet du journal « L'ALTERNATIVE » pendant 15 jours, sous astreintes de 20.000 FCFA par jour de retard ; Ordonne également au journal bihebdomadaire L'ALTERNATIVE la publication de l'intégralité du jugement dans son édition papier dans les mêmes conditions de publication que celles des allégations et imputations incriminées, notamment à y consacrer 50% de la couverture du journal et ce, sous astreintes de 100.000 FCFA par quinzaine de retard ; Condamne les prévenus aux entiers dépens ; ... », c'est ce



que dit la décision du 04 novembre 2020, prise à la première chambre correctionnelle de Lomé, ce après un exposé de motifs basé sur plusieurs argumentations... », lit-t-on dans la décision du Tribunal de première instance de Lomé. Un condamnation qui n'avait pas plu le confrère et son conseil qui ont donc décidé de faire appel. Le 14 octobre 2021, la Cour d'Appel de Lomé devrait statuer sur l'appel interjeté par le conseil du confrère l'Alternative suite à la condamnation de son client par le Tribunal de première instance de Lomé en novembre 2020, après deux renvois. Mais les prévenus, à travers leurs avocats, qui ont interjeté appel, faut-il le rappeler, ont soulevé une objection relative à une introduction d'une requête rectificative. Ce qui, dans la pratique du droit, annule la requête

d'appel originelle. Par ailleurs le Procureur Général, Gbadoé Edoh Dodji, a relevé l'absence de deux documents. La non existence donc de la requête d'appel originelle et la requête rectificative dans le dossier transmis au Procureur. Ce qui a amené le Président de l'audience, Etsè Komi, à renvoyer le délibéré au 9 décembre 2021, le temps de permettre au ministère public de prendre connaissance des deux documents précités.

Pour rappel, dans l'argumentaire qui avait été présenté par le ministère public, l'emploi des mots « détournement », « commission », « agent double », « mafia », « complice » dans la série d'articles publiés par le journal l'Alternative, implique nécessairement que les mis en cause dans l'affaire Pétrolegate auraient

commis des infractions pénales qualifiables de délits et de crimes, ce qui porte gravement et objectivement atteinte à leurs honneurs et à leurs réputations.

La décision en première instance, était donc venue confirmer, ce que pensait déjà, Me Eric Sossah, l'un des Conseils des mis en cause.

« Cette affaire est un dopage médiatique, un fake news à la puissance giga », disait Me Eric Sossah. Même point de vue chez certains membres du gouvernement, Gilbert Bawara, en l'occurrence. « Il n'y a rien de plus faux », disait-il. De même, lorsqu'il s'était agi de se prononcer sur cette affaire en lien avec l'audit unilatéralement commandité, en lieu et place d'une confrontation des données souhaitée par le gouvernement, le ministre Trimua, l'un des portes paroles du gouvernement, avait lui aussi fait savoir, le manque de sérieux et de professionnalisme dans le rapport qui avait été présenté, précisant qu'à cette étape, le gouvernement ne tiendra pas compte des conclusions du rapport d'audit, qui n'avait pas, selon lui, été fait dans les règles de l'art.

En tout état de cause, les Togolais et tous ceux qui se sont intéressés à ce dossier, finiront tôt ou tard par savoir là où se trouve la vérité. Ne dit-on pas souvent que « le mensonge se lève tôt mais la vérité finit toujours par le rattraper ? » Rendez-vous le 09 décembre prochain donc.

LM

2ème session extraordinaire 2021 du parlement de la CEDEAO

LES RECOMMANDATIONS DU SÉMINAIRE SUR LES PROCESSUS ÉLECTORAUX EN AFRIQUE ADOPTÉES

Suite de la page 2

sus d'élection des députés communautaires au suffrage universel direct afin d'accroître la légitimité des institutions régionales ; l'organisation à l'échelle régionale des consultations populaires pour l'adoption des politiques publiques en vue de renforcer la légitimité de l'institution communautaire.

Par cet acte, les Parlements de la CEDEAO vien-

nent ainsi de se joindre à la grande masse des populations qui souhaitent la révision de l'article 1er de l'acte additionnel de la CEDEAO, relatif au principe de convergence constitutionnel. Aujourd'hui aucun pays, presque, ne s'oppose à la limitation des mandats. Si la CEDEAO n'avait pas pu le faire antérieurement en raison de la divergence des points de vue et des difficultés rencontrées dans certains Etats, la voie est balisée

maintenant pour l'harmonisation des textes sur cette problématique. Tous les Chefs d'Etats ont donné leur accord. Selon l'annonce faite par le Président du Ghana, Nana Dankwa Akufo-Addo, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEDEAO, à l'entame des travaux du dit séminaire. La décision a été prise, et des instructions ont été données à la commission de travailler à le réintégrer

dans le protocole. Au moment de laisser tomber les rideaux sur ce séminaire, le Président du parlement de la CEDEAO, l'honorable Sidie Mohamed Tunis s'est réjoui du fait que La rencontre a permis de mieux cerner les cadres juridiques et institutionnels dans la conduite des élections dans les Etats membres. « Nous savons qu'il existe des insuffisances dans les systèmes électoraux et il est possible d'y remédier en adoptant

les meilleurs pratiques », a-t-il laissé entendre. Tout en poursuivant, le Président du Parlement a exhorté les Chefs d'Etats à joindre l'acte à la parole : « Nous avons confiance au protocole additionnel de la CEDEAO sur la bonne gouvernance et nous exhortons les Chefs d'Etats à internaliser les dispositions pertinentes dans les législations nationales », a-t-il conclu.

Essouham TEOU-TEOU

BREVES

DES MORGUIERS SANCTIONNÉS AU TOGO

Monsieur ANALA Abongo, morguier travaillant à la morgue de l'hôpital Sylvanus Olympio, chargé de la réception et de dépôt des corps et Monsieur KOUAKE Adjé, chargé de la conservation des corps dans le même centre écoperont tous deux de trois mois d'exclusion temporaire de fonctions, du remboursement de la somme indûment perçue de cinquante mille (50 000) fcfa à madame WILSON Reine, ainsi qu'un retard d'avancement de deux(02) échelons. La décision le sanctionnant est contenue dans une note de service signée par le Lieutenant-Col Agbobli Yawo Apéléte

ANALA Abongo, selon la note a fait preuve d'inconscience professionnelle notoire et de manquement caractérisé aux règles et procédures en vigueur au service de la Morgue du CHUSO, en prenant indûment une somme de cinquante mille (50 000)fcfa, auprès de madame WILSON Reine, le vendredi 08 octobre 2021, pour l'extraction du fœtus de la défunte LAINE Ornella et la formalisation du corp en transit de cette dernière dans ledit service. Quant à KOUAKE Adjé, il lui est reproché de s'être rendu complice de la perception indue de la somme de cinquante mille(50 000) fcfa pour les mêmes motifs.

LA DEUXIÈME ÉDITION DE MIATO REPORTÉE AU TOGO

Prévue du 29 octobre au 07 novembre 2021, la 2ème édition du Marché International de l'Artisanat du Togo (MIATO), est reportée du 23 mars au 03 avril 2022. Un report lié à la pandémie du covid-19. Initiée pour promouvoir les services artisanaux et faire du Togo, un marché de référence artisanale, la 2ème édition du MIATO est reportée en mars 2022.

Selon le Comité d'organisation, le report de la 2ème édition du MIATO est décidé et notifié aux partenaires, artisans, exposants, visiteurs, acteurs de la sous-région, d'Afrique et d'ailleurs pour raison de la pandémie du Covid-19.

« Pour raison de la pandémie de Covid-19 que connaît le monde entier et qui n'épargne pas le Togo et dans le souci permanent de garantir à toutes et tous une participation sécurisée, fructueuse et pleine de succès, cette manifestation foraine prévue du 29 octobre au 07 novembre 2021 sur l'esplanade du Palais de Congrès de Lomé, est reportée du 23 mars au 03 avril 2022 », a indiqué le Comité d'organisation.

Présentant ses excuses pour le désagrément que pourrait causer ce report, le Comité rassure tous les acteurs déjà inscrits, nationaux et étrangers des dispositions prises pour garantir le respect de la jouissance des droits rattachés à leurs inscriptions.

LE DIALOGUE POLITIQUE TOGO-UE S'EST TENU LUNDI DERNIER

La 22ème session du dialogue politique Togo - Union européenne (UE) s'est tenue, ce lundi 18 octobre à Lomé, sous la présidence conjointe du ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur, Prof. Robert Dussey et de l'Ambassadeur de l'UE près la République Togolaise, Joaquin Tasso Vilallonga. Au cours des travaux, les discussions ont porté dans un premier temps, sur la situation sanitaire créée par la COVID-19 et sur son impact social. Le Togo a, une nouvelle fois, salué l'accompagnement solidaire de l'Union Européenne, ainsi que de ses Etats membres dans la riposte à la pandémie et la réduction de son impact socioéconomique. La partie européenne a saisi l'occasion pour saluer les efforts du Togo dans la gestion de la crise pandémique et plus particulièrement, l'avancement de sa campagne de vaccination. Abordant la question de l'égalité des genres et les multiples défis liés à sa réalisation, l'Union européenne a félicité le Togo pour sa performance en matière de promotion du leadership féminin qui a conduit au classement du pays par la Banque Mondiale au rang de 1er pays d'Afrique de l'Ouest et de 7è pays d'Afrique subsaharienne, promoteur des femmes à des postes de responsabilité.

Les deux Parties se sont engagées à maintenir, promouvoir et renforcer les projets et programmes visant à faire de l'égalité des genres une réalité.

Le troisième sujet à l'ordre du jour était la concertation nationale entre les acteurs politiques au Togo, en vue des prochaines élections régionales que l'Union européenne souhaite libres et transparentes avec des résultats acceptés par tous.

Le Togo a rassuré la partie européenne du caractère inclusif de la concertation nationale et du processus de préparation des futures élections régionales.

Le dialogue a également porté sur la gouvernance économique. L'Union européenne a salué les progrès accomplis par le Togo ces dernières années, notamment dans les domaines des finances publiques et du climat des affaires.

ANNONCE



CENTRO S.A.



CENTRO S.A., BP:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE LOMÉ DU 18 AU 25 OCTOBRE

Pharmacie AMESSIAME-BE

Près Marche De Bè (LOME)

☎ 22406669

PHARMACIE N. D. de la TRINITE

Bd De La Paix (LOME)

☎ 22212780 | 99895987

PHARMACIE DU CENTRE

46, Rue De La Gare (LOME)

☎ 22218330

PHARMACIE DES APOTRES

Boulevard Mobutu Sese Seko (LOME)

☎ 22271198

PHARMACIE STE RITA

Rue pavée, Doulassamé - Face

Hotel SANA

☎ 96 80 09 70 - 90 05 09 74

PHARMACIE FOREVER

Face Garage Central (LOME)

☎ 22261177

PHARMACIE PAIX

Résidence Du Benin (LOME)

☎ 22264091

PHARMACIE ADJOLOLO

Adjololo (LOME)

☎ 22210513

PHARMACIE SOURCE DE VIE

Face Collège Protestant (LOME)

☎ 22224571

PHARMACIE DU CAMPUS

Bd De La Kara (LOME)

☎ 22215632

PHARMACIE SARAH

186, Boulevard Malfakassa (LOME)

☎ 22270925 | 70426902

PHARMACIE RAUDHA

Togo 2000 (LOME)

☎ 22613939

PHARMACIE BIEN ÊTRE

Hedranawoe (LOME)

☎ 22264516

PHARMACIE FIDELIA

Rue Passage Des Bœufs Bè-

kpota (LOME)

☎ 22719595

PHARMACIE VERTE

Près de GTA (LOME)

☎ 22250326

PHARMACIE JAHNAP

Aflao Gakli rue N° 16 (LOME)

☎ 22512286

PHARMACIE SANTA MADONNA

Kelegougan Kegue Ste Therese (LOME)

☎ 70010303

PHARMACIE LUMIERE

Face Dépôt Fan Milk Agbalepedo (LOME)

☎ 22251526

PHARMACIE GROUPE C

Agbalepedogan Face Clinique La Victoire Non Loin De L'epp

Groupe C (LOME)

☎ 99 98 20 87 - 92 33 49 76

PHARMACIE LA GRACE

Agoenyive (LOME)

☎ 22259165

PHARMACIE SOLIDARITE

Rue Vakpossito Après Phcie Nation (LOME)

☎ 22503707

PHARMACIE ST ESPRIT

Rte Agoe-kegue/ceg Agoe Est (LOME)

☎ 22510643

PHARMACIE ELI-BERACA

Adidogomé Immeuble Sicovic (LOME)

☎ 22512282

PHARMACIE BAGUIDA

Baguida (LOME)

☎ 22354777 | 70424777

PHARMACIE CHARITE

A coté du CEG Agoe Nyivé

☎ 22 25 12 60 - 90 65 21 90

PHARMACIE DES ORCHIDES

A Côté Hôtel Leo 2000 Anwome (LOME)

☎ 22513040

PHARMACIE APOU ANTOINE

Non loin du Lycée Assiyéyé, en face de la Station Total Agoè Minamadou - 05 BP 495

☎ 70413612 - 96675950

PHARMACIE DE LA VICTOIRE

Wessome Avedji Camp Adidogome (LOME)

☎ 22457492

PHARMACIE BONTE

Wonyome Rte De Segbe Face

Sanol (LOME)

☎ 22362850

PHARMACIE ARC-EN-CIEL

Agoe Telessou, à 50m du Carrefour Margot

☎ 90945537

PHARMACIE LA REFERENCE

Rte De Kpalime, Nv Maché Adidogome (LOME)

☎ 22511212

***PHARMACIE FLAMME**

D'AMOUR*

Gare Ferroviaire Agodeke (LOME)

☎ 70457014

PHARMACIE TAKOE

Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé)

☎ 22 34 03 42 / 22 34 03 42

PHARMACIE EMMAUS

Route De Mission Tove (LOME)

☎ 22402504

PHARMACIE ABRAHAM

Agoe Logope Route Du Camp (LOME)

☎ 22501000

PHARMACIE MAWUNYO

Agoe Route De Mision Tove (LOME)

☎ 22423464

PHARMACIE ST PHILIPPE

Sanguera, route Lome-Kpalime, près de la station Oando

☎ 90673324-99998004

PHARMACIE DENIS

Agoè Kové, carrefour Kpogli

☎ 70123585

PHARMACIE ELEMWUSSI

Adetikope, Medina, Nationale N°1, Avant Pia (Plateforme Industrielle d'Adetikope) (LOME)

☎ 91663742 - 96802136

PHARMACIE DE ZOSSIME

Zossimé, Sur La Route De Sanguera Près Du Marché De Zossimé (LOME)

☎ 70462664

Service offert par Africaine de**Courtage d'Assurance (A.C.A)****vosre Assureur Conseil**

☎ 22 21 76 77 / 22 22 44 44

A.C.A est sur WhatsApp : 91 55

38 45



COMMUNIQUE CONJOINT



VISITE D'AMITIE ET DE TRAVAIL DE SON EXCELLENCE MONSIEUR RECEP TAYYIP ERDOGAN, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE

Lomé, le 19 octobre 2021

1. A l'invitation de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République togolaise, Son Excellence Monsieur Recep Tayyip ERDOGAN, Président de la République de Turquie, a effectué une visite d'amitié et de travail à Lomé, le 19 octobre 2021 à la tête d'une forte délégation de Ministres, de hauts fonctionnaires et d'opérateurs économiques. Cette visite, première du genre d'un Président turc en République togolaise, marque une étape décisive dans le processus de rapprochement politico-diplomatique et économique amorcé ces dernières années par les deux pays.

2. Au cours de cette visite qui illustre l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Togo et la Turquie, les deux Présidents ont eu des échanges approfondis sur des questions d'intérêt commun, d'ordre bilatéral et multilatéral.

3. Au plan bilatéral, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui unissent leurs deux pays et ont réaffirmé leur volonté de les renforcer dans tous les domaines mutuellement bénéfiques aux deux peuples.

4. Les Présidents GNASSINGBE ET ERDOGAN se sont notamment réjouis du raffermissement des relations diplomatiques entre Lomé et Ankara, qui s'est récemment matérialisé par des visites de délégation de haut niveau des deux pays et l'ouverture récente de l'Ambassade de la Turquie à Lomé et les dernières dispositions pour l'ouverture de la représentation diplomatique du Togo à Ankara.

5. Passant en revue les relations économiques entre les deux pays, les deux dirigeants ont convenu de la nécessité de renforcer et diversifier davantage leurs échanges commerciaux et de faciliter les flux d'investissements entre Ankara et Lomé, à travers le rapprochement continu et soutenu des secteurs privés togolais et turc. Ils se sont, dans cette logique, félicités des facilités d'obtention de visa qui existent entre les deux pays ainsi que de l'exploration par les deux parties de la mise en place de la liaison aérienne entre les deux pays par Turkish Airlines, en tant que gages solides d'une meilleure mobilité des hommes, des biens et des capitaux.

6. Le Président turc a en outre félicité son homologue togolais pour la dynamique actuelle de réformes et d'émergence de l'économie nationale et s'est réjoui du climat des affaires au Togo, qui est de plus en plus attrayant pour les investissements étrangers. Le Président togolais a, pour sa part, remercié son hôte pour cette marque de reconnaissance et l'a, en retour, félicité pour le bond qualitatif opéré ces dernières années par l'économie turque ainsi que pour le caractère pragmatique du partenariat Turquie- Afrique.

7. Abordant la question de la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19, les deux parties ont reconnu ses effets dévastateurs sur l'économie mondiale, notamment sur les échanges entre les nations. Afin d'amoindrir son impact négatif sur leurs relations, les deux Chefs d'Etat ont ainsi décidé de renforcer davantage leur coopération en matière de santé, par des mesures anticipatives visant le renforcement des capacités du personnel soignant et la fourniture de moyens techniques et logistiques adéquats.

8. Sur les questions de défense et de sécurité, les deux dirigeants ont convenu, au regard des menaces sécuritaires qui se font persistantes dans le monde, en général, et en Afrique, en particulier, de renforcer leur coopération en matière militaire, en agissant notamment sur les capacités logistiques et le renforcement de l'industrie de défense. Le Président turc n'a pas manqué de saluer et d'encourager l'engagement du Togo dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la sous-région et a réitéré la disponibilité de son pays à accompagner cette vision togolaise ainsi que toute autre initiative pertinente similaire.

9. Sur le plan de l'éducation et des échanges culturels, S.E. M. Faure Essozimna GNASSINGBE a salué l'initiative de reprise en main de l'école internationale Togo-Turquie par la fondation MAARIF pour plus d'impacts et de coordination dans les interactions entre les secteurs d'éducation togolais et turc.

10. En marge de cette visite, les deux parties ont procédé à la signature de deux (02) accords. Il s'agit :

- du protocole sur l'échange de terrains pour le compte des missions diplomatiques de la République togolaise et de la République de Turquie ;
- de l'accord de siège de la Fondation MAARIF ;

11. Dans la perspective d'une intensification des relations entre la Turquie et le Togo, les deux Chefs d'Etat ont instruit leur gouvernement respectif de poursuivre les consultations en vue de la conclusion d'autres accords dans des domaines d'intérêt commun.

12. S'agissant des questions d'ordre multilatéral, Leurs Excellences Messieurs GNASSINGBE et ERDOGAN, ont souligné l'importance pour leurs pays de renforcer leur collaboration dans le cadre des organisations internationales, en particulier en ce qui concerne l'harmonisation de leurs points de vue sur les grandes questions de l'heure en particulier celles liées au climat dans la perspective de la COP 26 et du Sommet des leaders mondiaux, prévue à Glasgow en novembre prochain. A cet égard ils se sont engagés à maintenir une concertation permanente.

13. Ils ont par ailleurs déploré la persistance et l'expansion des conflits, des actes de terrorisme et d'extrémisme violent, notamment dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest, malgré les efforts multiformes de la communauté sous régionale et internationale. Aussi le Président turc a-t-il relevé la pertinence de l'approche de facilitation et de dialogue permanents portée par le Togo et qui a le mérite de donner une réelle chance à la paix, même en cas de conflits armés.

14. En marge de cette rencontre bilatérale avec le Président turc, le Chef d'Etat togolais a également reçu la visite de ses homologues et frères du Burkina Faso et du Libéria, Leurs Excellences Monsieur Roch Marc Christian KABORE et George WEAH pour une séance de travail quadrilatérale de haut niveau.

15. Ce mini-sommet a permis aux Hauts Dirigeants de faire le point de la situation politique et sécuritaire dans la sous-région ouest africaine et dans le Sahel et d'explorer ensemble de nouvelles pistes de solutions en appui aux différentes initiatives existantes.

16. Les quatre (04) Chefs d'Etat ont salué le caractère franc et constructif des discussions et ont promis d'œuvrer pour la mise en place d'un partenariat stratégique turco-africain pour apporter des solutions idoines à la tourmente sécuritaire régionale et inter-régionale.

17. Au terme de sa visite, Son Excellence Recep Tayyip ERDOGAN a exprimé à son homologue et ami, le Président Faure Essozimna GNASSINGBE, au gouvernement et au peuple togolais, ses vifs remerciements et sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation.

18. Le Président Recep Tayyip ERDOGAN a invité Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE à effectuer une visite officielle en Turquie.

19. Le Président Faure Essozimna GNASSINGBE a accepté cette invitation de bonne grâce. La date de cette visite sera fixée par voie diplomatique.

Fait à Lomé, le 19 octobre 2021

Pour la République togolaise

**S.E. Prof. Robert DUSSEY,
Ministre des Affaires étrangères,
de l'Intégration régionale et des
Togolais de l'Extérieur
de la République togolaise**

Pour la République de Turquie

**S.E.M. Mevlüt ÇAVUSOGLU,
Ministre des Affaires étrangères,
de la République de Turquie**

BASSAR

UN DON DE FAURE GNASSINGBÉ REMIS AUX POPULATIONS DÉSHÉRITÉES

Une cérémonie de remise officielle de don s'est déroulée hier samedi 16 octobre 2021 à Bassar, chef-lieu de la commune de Bassar1. Le don qui émane du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, est destiné aux populations déshéritées de la préfecture. Il a été remis aux représentants des bénéficiaires par les cadres natifs de la localité en présence du préfet de Bassar, le colonel Bonfoh Faré, des maires, des chefs cantons et des responsables UNIR de la préfecture de Bassar.



Composé de vivres, de fournitures scolaires, de tables bancs et de équipements médicaux divers, le don vise à permettre aux populations déshéritées d'embrasser avec sérénité et égalité de chance la rentrée des classes, de réduire leur état de précarité et de leur fournir des soins de santé adéquats au moindre coût.

Prenant la parole pour souhaiter la bienvenue à la délégation venue transmettre le message du chef de l'Etat, le Secrétaire Préfectoral du parti Union pour la République (UNIR) M. Wadja, a rendu hommage au généreux donateur pour son geste qui va droit au cœur des populations de Bassar dans son ensemble. Cela prouve, selon lui, l'intérêt que porte le président du parti, président de la République, au secteur de l'éducation et au bien-être des populations togolaises en général et de celles de Bassar en particulier.

M. TCHABORE Hatim, Secrétaire Général au Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise, présentant la composition du don, a au nom de la délégation venue de Lomé, remercié le chef de l'Etat pour son geste et pour tout ce qu'il fait pour relever le défi de la pauvreté dans le pays.

« A travers les dons en vivres, le Président Faure entend soulager un tant soit peu, les souffrances des personnes les plus vulnérables.

Cet important lot de fournitures scolaires devrait permettre aux élèves les plus démunis d'avoir les mêmes chances et droit à l'éducation. Parallèlement, le lot d'équipements médicaux doit permettre de favoriser l'accès de TOUS aux meilleurs soins de santé et de promouvoir leur bien-être physique et mental», a-t-il expliqué.

Pour le porte-parole des bénéficiaires, cette oeuvre de charité du chef de l'Etat est pleine d'humanisme et de responsabilité. Tout en rendant hommage à Faure Gnassingbé, ils ont affirmé s'aligner irrémédiablement derrière lui et de soutenir sa politique de paix, de développement et du vivre ensemble.

Le préfet de Bassar, le Colonel BONFO faré, s'est particulièrement réjoui de cet nième geste de magnanimité de Faure Gnassingbé à l'endroit de sa population. Il a rendu un vibrant hommage au donateur et lui a témoigné sa profonde reconnaissance pour tout ce qu'il fait dans le combat contre la pauvreté.

Pour le préfet, ce don concourt inéluctablement à l'atteinte des 1er, 2ème, 3ème et 4ème Objectifs de Développement Durables (ODD) de l'ONU, puisqu'il contribue à l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, de permettre en outre l'accès de TOUS aux meilleurs soins de santé et à une éducation de



qualité sur un pied d'égalité. Pour lui, "Faure Gnassingbé est un homme de parole et d'actions, un homme fidèle à ses engagements et qui a su sortir le pays de l'ornière sans jamais trahir ses pro-

messes". Il a invoqué les divinités et les mânes des ancêtres Bassar, afin qu'ils "protègent, fortifient et bénissent le Chef de l'Etat". Il a enfin convié les filles et fils Bassar à s'unir et à s'inscrire dans la voie du

développement local tracée par Faure Gnassingbé.

Il faut noter que la cérémonie s'est déroulée dans le strict respect des mesures barrières au regard de la pandémie de la COVID-19.



KPÉVIKA 4G ON KIFF TOUS !



DOUBLE SIM



RAM 512MB + ROM 8GB



DOUBLE CAMERA FRONTALE & ARRIÈRE



BATTERIE AMOVIBLE 2500MAH



RADIO, MP3 MP4 PLAYER.



BLUETOOTH



ENREGISTREUR VIDÉO



T-FLASH



9900 FCFA

Promo valable jusqu'au 31 octobre 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

